

6 avenue de l'Olivetto  
06000 NICE

☎ 04.93.53.17.00  
✉ 04.93.53.17.18  
entractes@fondationdenice.org

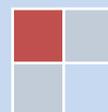


## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU 01/01/2017 AU 31/12/2017



## CAARUD ENTRACTES

**ENTRACTES**  
8 avenue Urbain Bosio  
06300 NICE



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>page 5</b>
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>page 7</b>
<b>1 LE PROJET DU CAARUD (Centre d’Accueil et d’Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues)</b> .....	<b>page 9</b>
<b>2 CAARUD Nice</b> .....	<b>page 16</b>
<b>2.1 LE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>page 16</b>
2.1.1 Les horaires	
2.1.2 L'organisation	
2.1.3 Les moyens	
<b>2.2 LE PUBLIC ACCUEILLI</b> .....	<b>page 18</b>
2.2.1 Le nombre de personnes accueillies	
2.2.2 Évolution de la fréquentation	
<b>2.3 LES PRESTATIONS</b> .....	<b>page 21</b>
2.3.1 Collations	
2.3.2 Matériel destiné à la réduction des risques liés à l'injection	
2.3.3 Matériel destiné à la réduction des risques liés au sniff	
2.3.4 Matériel destiné à la réduction des risques liés aux pratiques sexuelles	
<b>2.4 LES SERVICES</b> .....	<b>page 23</b>
2.4.1 Les entretiens, orientations et accompagnements	
2.4.2 L'accès aux soins	
2.4.3 L'accompagnement individualisé	
<b>2.5 RÉALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DÉPISTAGE VIH (TROD)</b> .....	<b>page 28</b>
2.5.1 Réalisation de tests rapides d'orientation et de dépistage VIH (TROD) par l'association AIDES	
2.5.2 L'action TROD menée par la Fondation PSP-ACTES	
Les publics concernés	
Le territoire concerné	
Les objectifs	
Les résultats	
Le personnel dédié à l'action	
L'organisation	
2.5.3 Conclusion	
<b>2.6 LE SLAM</b> .....	<b>page 34</b>
<b>2.7 LES INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF</b> .....	<b>page 36</b>

<b>3 CAARUD Mobile Ouest des Alpes-Maritimes</b> .....	<b>page 37</b>
<b>3.1 LE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>page 37</b>
3.1.1 Les lieux et modes d'interventions	
3.1.2 L'équipe	
<b>3.2 LE PUBLIC REÇU LORS DES PERMANENCES D'ENTRACTES MOBILE</b> .....	<b>page 38</b>
3.2.1 Les personnes concernées par l'action	
3.2.2 Les caractéristiques des personnes reçues	
<b>3.3 L'ACTIVITÉ</b> .....	<b>page 40</b>
3.3.1 Le matériel distribué	
3.3.2 Le matériel récupéré	
3.3.3 Les actions menées	
<b>3.4 PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT+ EN PHARMACIE</b> .....	<b>page 49</b>
3.4.1 Rappel du projet	
3.4.2 Principes généraux	
3.4.3 Activité du programme pharmacie	
3.4.4 Conclusion	
<b>3.5 LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS, ÉCHANGEURS, RÉCUPÉRATEURS DE SERINGUES</b> .....	<b>page 52</b>
<b>3.6 LES PERSPECTIVES 2018</b> .....	<b>page 54</b>

## FICHE DE SYNTHÈSE ENTRACTES MOBILE NICE

Nombre de passage en 2017	4325	Nombre de personnes accueillies		513
Sexe N = 513	433 Hommes 84%		80 Femmes 16%	
Nombre de premier accueil	53			
Nombre de seringues distribuées	77222			
Nombre de seringues récupérés	5985			
Distribution de préservatifs masculins	1550			
Produits consommés au cours du dernier mois	Cannabis	Alcool	Cocaïne ou Free Base	Buprénorphine Subutex
	75%	75%	53%	45%
	Benzo	Héroïne	Métahdone	Moscantin Skénan
	28%	10%	36%	60%
	Crack	MDMA Ecstasy	LSD acides	Plantes hallucinogènes
	19%	20%	12%	4%
	Ritaline	Amphétamines	NPS	Kétamine
	34%	17%	8%	5%

## FICHE DE SYNTHÈSE ENTRACTES MOBILE OUEST

Nombre de passage en 2017	519	Nombre de personnes accueillies			169
Sexe N = 169	126 Hommes 75%		33 Femmes 25%		
Nombre de premier accueil	50				
Nombre de seringues distribuées	Total	Pharmacie	Automate	Bus	Partenaires
	65 211	41 832	6 874	16 313	192
Nombre de seringues récupérés	9 089				
Distribution de préservatifs masculins	1 450				

## FICHE DE SYNTHÈSE ENTRACTES MOBILE + OUEST

Nombre de passage en 2016	4 844	Nombre de personnes accueillies		682
Sexe N = 682	569 Hommes 83%		113 Femmes 17%	
Nombre de premier accueil	103			
Nombre de seringues distribuées	142 433			
Nombre de seringues récupérées				

# INTRODUCTION

En 2016 la Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES devient la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES, pour développer une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs.

Néanmoins, son action se poursuit en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2016, afin de rendre plus lisible ses interventions, unir les efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées, ces 3 secteurs d'activité continuent d'évoluer :

- **le secteur accompagnement social et médico-social** rassemble désormais outre les 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, Actes Jeunes, la Halte de nuit. Un nouveau service migrants est créé pour accompagner la demande d'asile sur le moyen et haut pays. Ce secteur compte 100 salariés, dispose d'un budget de 8 millions d'euros.
- **Création du secteur accès à l'emploi** pour affirmer l'intérêt que porte la Fondation à l'accès à l'autonomie par l'activité. Il regroupe, un atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD, Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, l'auto-école sociale..... Ce secteur compte 70 salariés, dispose d'un budget de 4 millions d'euros.
- **le secteur enfance famille**, qui regroupe de manière stable divers établissements de la protection de l'enfance (Maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Accueil Educatif à Domicile, accompagnement à la parentalité, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc) étoffé par un nouveau service de placement à domicile et un lieu ressource pour enfants déscolarisés, apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille. Ce secteur compte 90 salariés, dispose d'un budget de 6 millions d'euros.

La cellule projets créée en 2013 pour accompagner et stimuler l'innovation sociale de manière transversale, poursuit son fonctionnement comme unité « recherche et développement » de la Fondation, afin de susciter l'émergence d'initiatives variées.

Depuis sa création, elle a bénéficié de 270 000 euros de fonds privés au service de projets comme l'épicerie solidaire, l'aménagement d'un terrain de sport, l'acquisition de véhicules et d'outillage, le financement du fonctionnement de la Ressourcerie...

Les orientations de la Fondation pour 2017 sont :

- développer l'accès au numérique aussi bien dans les pratiques professionnelles que pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées
- accroître le développement du pouvoir d'agir pour faire de l'utilisateur un acteur de son rétablissement
- accompagner l'émergence d'une nouvelle identité managériale afin de tendre vers un système de gestion des ressources humaines moins hiérarchisé, permettant encore plus de participation de l'ensemble des salariés

Caroline POGGI-MAUDET

## PRÉAMBULE

Le CAARUD de la Fondation de Nice gère deux actions distinctes et complémentaires :

- a) A Nice, Un bus mobile assure le lundi et vendredi matin à l'Abbé Grégoire ainsi que des maraudes 4 fois par semaine.
- b) Un bus itinérant intervenant sur l'ouest du département et assurant :
  - des permanences sur les communes de Cannes et d'Antibes
  - un programme de distribution gratuite de seringues dans 56 pharmacies.
  - le ravitaillement et l'entretien de 5 automates échangeurs de seringues répartis sur les communes d'Antibes de Cannes de Grasse et de Saint Laurent du Var.

Ce rapport d'activité décrit les missions du C.A.A.R.U.D., l'organisation, l'activité et les résultats obtenus en 2017.

Depuis la fermeture du local rue Offenbach nous avons dû renoncer à assurer les prestations de prise en charge de la grande précarité (douche, lavage de linge) et avons recentré notre activité de Réduction des Risques en allant rencontrer le public

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, nous assurons quotidiennement deux permanences de 2h30 dans un bus stationné dans le centre-ville avenue Thiers.

Notre bus est aménagé et permet à la fois d'assurer l'accueil collectif (distribution de collations, de matériel stérile...) et dans un même temps l'accueil individuel dans la pièce à l'arrière qui permet de réaliser des entretiens et des soins infirmiers dans des conditions d'hygiène et de confidentialité correctes.

Jusqu'en juin 2017, nous avons une autorisation de la Mairie de Nice de stationner notre bus mobile avenue Thiers (face à la gare).

Depuis cette date, nous ne possédons plus cet emplacement, nous avons dû encore nous adapter afin de remplir nos missions de RDR.

Nous allons « vers » en effectuant des maraudes 4 fois par semaine.

## 1. PROJET : Le C.A.A.R.U.D.

(Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues)

Le C.A.A.R.U.D de la Fondation du PSP/ACTES accueille des personnes consommatrices de produits psychoactifs, notamment les plus précarisées et les plus marginalisées.

Le CAARUD se fonde sur une démarche de responsabilisation individuelle. Si elles souhaitent, les personnes sont accompagnées dans une démarche de soins et/ou orientées vers les structures de Santé et du Social.

Entractes va au-devant des consommateurs actifs de produits stupéfiants que leurs modes de consommation exposent à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux. En « prenant soin d'eux », en se préoccupant de la prévention, des contaminations (VIH, VHC), de l'accès à l'hygiène, à la santé, à la citoyenneté, à des conditions de vie digne, Entractes participe à une prise en charge globale de ces personnes particulièrement exposées.

### ▪ DEFINITION DU PUBLIC ACCUEILLI

**Consommateur actif de stupéfiants ou de médicaments détournés de leur usage, que leurs modes de consommation exposent à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux.**

Notion de consommateur actif en situation de précarité mais pas obligatoirement :

En effet, le public que nous rencontrons et majoritairement en précarité mais nous pouvons aussi effectuer des entretiens de RDR et des livraisons de matériel stérile pour les personnes plus insérées.

Ne sont pas inclus les personnes consommant uniquement les produits suivants :

-Alcool seul (orientation sur l'accueil de jour)

-Cannabis seul ou cannabis plus alcool

La prise unique de substitution ne suffit pas, il faut qu'il y ait mésusage et prise d'autres produits de façon concomitante. Par ailleurs nous avons remarqué que lorsque nous laissons des personnes pas ou très peu concernées (ex : alcool au quotidien et cocaïne en sniff moins d'une fois par mois) venir régulièrement, elles rencontrent les autres usagers et souvent commencent à consommer d'autres produits, ce qui influe négativement sur leurs trajectoires.

- La prise unique de traitement psychiatrique n'est pas une condition suffisante pour faire partie du public.

### ▪ MISSIONS

Le C.A.A.R.U.D. a pour mission de prévenir ou de réduire, les risques liés à la consommation de stupéfiants, y compris dans leur association avec d'autres substances psycho-actives (alcool, médicaments, ...). Ainsi, Entractes contribue à l'amélioration de la situation sanitaire et sociale des consommateurs.

En tant que structure de soin de première ligne, le CAARUD Entractes s'adresse à des personnes que les modes de consommation ou les produits qu'elles consomment exposent à des risques majeurs : infectieux, sociaux, accidentels ou psychiatriques... Une attention particulière est portée aux usagers les plus précarisés. Nous diffusons des messages de prévention et une incitation au dépistage concernant la transmission des virus, notamment celui de l'hépatite C qui est le plus virulent et le plus résistant et qui touche 50% des personnes accueillies au CAARUD.

## MISSION 1

L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogues.

ACTIVITÉS	LIEU OU NIVEAU DE PRESTATIONS	PRINCIPES FONDATEURS
<p>Accueillir chaque personne dans un lieu fixe ou mobile à des horaires connus et réguliers.</p> <p>Présentation de l'établissement et de son mode de fonctionnement</p> <p>Remise du livret d'accueil</p>	<p>Dans la rue avec un bus aménagé. Accueil non "conventionnel", tutoiement, usage du prénom.</p> <p>Permettre aux usagers d'être écoutés.</p> <p>Organiser une convivialité des rapports dans le lieu. Aller « vers » (Maraudes)</p> <p><b>1) <u>Accueil collectif</u></b></p> <p>Temps <u>d'accueil collectif</u>, en accès libre à des horaires et dans des lieux réguliers. Le bus aménagé permet d'accueillir toute personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des collations sont proposées</li> <li>- Accès individualisé à internet ainsi qu'un accès téléphonique</li> <li>- Brochures et documents disponibles. Les informations sont affichées.</li> </ul> <p><b>2) <u>Accueil individuel</u></b></p> <p>Accueil individuel dans un espace permettant la confidentialité.</p> <p><u>*Entretien de 1<sup>er</sup> accueil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Photo à l'instant T</li> <li>- Evaluation de la situation sociale, sanitaire et administrative ainsi que des produits et leur mode de consommation</li> <li>- Remise du livret d'accueil</li> <li>- Conseil personnalisé en fonction de la situation</li> </ul> <p><u>*Entretien :</u> L'utilisateur peut demander à tout moment à bénéficier d'une écoute individuelle avec éventuellement le professionnel de son choix</p>	<p>Accueil inconditionnel des personnes dans l'état où elles se présentent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect de la confidentialité et de l'anonymat. Seules les informations nécessaires à la prise en charge des usagers peuvent être partagées avec les partenaires après accord de l'utilisateur.</li> <li>- Non intrusivité</li> <li>- Non jugement</li> <li>- Neutralité bienveillante</li> <li>- Empathie</li> <li>- Ecoute active</li> <li>- Libre adhésion</li> <li>- Pas d'obligation de projet, ni d'obligation d'abstinence.</li> </ul>

## MISSION 2

Le soutien aux personnes dans l'accès aux soins.

ACTIVITÉS	LIEU OU NIVEAU DE PRESTATIONS	PRINCIPES FONDATEURS
<p>Proposer des soins de santé de premier niveau, y compris l'éducation sanitaire et le conseil. Informations et entretiens informels visant à permettre une prise de conscience de l'hygiène, des facteurs influant sur la santé.</p> <p>Orienter et ou accompagner l'utilisateur vers le système de soins généraux ou spécialisés : vers C.S.A.P.A., Hôpital, C.G.I.D, médecin généraliste, ...</p> <p>Veille sur l'accès aux soins et aux traitements</p> <p>Proposer lorsque les moyens humains sont suffisants des activités physiques et sportives.</p>	<p>Sur place dans le bus.</p> <p>Permettre à chaque personne de prendre soin de son corps : -présence d'une infirmière -soins de première nécessité (pansements, désinfection, recherche de veine).</p> <p>Entretiens réalisés dans le bus et dans la rue.</p> <p>Entretiens d'aides en rapport avec la prévention, les traitements, les pathologies, les orientations.</p> <p>TROD, Test Rapide d'orientation Diagnostique</p> <p>Passation de questionnaire de l'ODU (Observatoire du Droit des Usagers).</p> <p>Sans local, en partenariat avec le CSAPA.</p>	<p>Les besoins fondamentaux en matière de santé doivent être correctement couverts (soins sur place, coordination, accompagnements vers les structures de soins).</p> <p>Prévention des maladies infectieuses et des parasitoses.</p> <p>Droit des usagers aux soins</p> <p>Renforcer l'estime de soi, permettre de mesurer un mieux-être, de sortir de la solitude. Redécouvrir son corps, réapprendre le collectif.</p> <p>Le CAARUD définit un socle de connaissances médicales communes nécessaires à une pratique cohérente (maladies transmissibles, pathologies liées aux produits, traitements disponibles, effets liés aux produits, plaisir associé à la consommation, risques et moyens de les réduire).</p>

### **MISSION 3**

Le soutien des personnes dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle.

<b>ACTIVITÉS</b>	<b>LIEU OU NIVEAU DE PRESTATIONS</b>	<b>PRINCIPES FONDATEURS</b>
Informier sur les droits sociaux.  Permettre aux usagers d'identifier les ressources du lieu.  Orienter et accompagner, si elles le souhaitent, les personnes vers le dispositif sanitaire et social.  Soutenir les demandes de recherche d'emploi et de logement	Entretien de premier accueil afin d'informer les usagers sur leurs droits (et responsabilités).  Les travailleurs sociaux orientent ou accompagnent dans les démarches les usagers vis-à-vis des administrations et services sociaux. Médiation entre les personnes et les professionnels.  Coordination et accompagnement physique individuel des personnes dans les structures partenaires.  Mise à disposition des offres d'emploi et de logement, aide à la réponse, prêt de téléphone. Aide à la rédaction des CV et lettre de motivation  Orienter vers REPRISES	L'accès aux services sociaux doit être assuré pour toute personne : couverture sociale, accès aux minimas sociaux, logement, travail ...          Promouvoir l'accès à une activité et à la citoyenneté.

### **MISSION 4**

L'intervention de proximité à l'extérieur et à l'intérieur du centre, en vue d'établir un contact privilégié avec les usagers.

<b>ACTIVITÉS</b>	<b>LIEU OU NIVEAU DE PRESTATIONS</b>	<b>PRINCIPES FONDATEURS</b>
Pouvoir repérer et rencontrer les usagers dans les lieux où ils se trouvent.	Equipe mobile, permanences, maraudes  Participation à des maraudes en partenariat avec d'autres structures (Lou Passagin, Samu Social de jour...)	-Aller « vers » -Faciliter la rencontre et favoriser un accueil adapté aux besoins de chaque usager.

## MISSION 5

La mise à disposition de matériel de prévention des infections.

ACTIVITÉS	LIEU OU NIVEAU DE PRESTATIONS	PRINCIPES FONDATEURS
Permettre l'accès aux outils de prévention.	Délivrance gratuite sans limites et au choix de l'utilisateur de: - matériels de prévention et de RDR pour tout types d'usages et de pratiques (seringues, aiguilles, eau stérile, tampons alcoolisés, stéricup, Kit sniff, pipe à crack, roule ta paille...).	Prévention des risques infectieux.
Développer et diffuser les messages de prévention des infections et de RDR liées aux pratiques.	- Permanences / Pharmacies / distributeurs / partenaires / livraisons et visites à domicile.	Adaptation des outils aux nouveaux usages et à chaque personne dans sa situation globale (capital veineux, santé, mode et condition de vie...) Participation des usagers Favoriser l'entraide et l'éducation par les pairs.
ERLI, (Education aux Risques Liés à l'Injection) sensibilisation à des modes de consommation à moindre risque (chasser le dragon, parachute...)		
Gestion des déchets à risques infectieux.	- Mise à disposition et collecte de récupérateurs de DASRI Récupération de seringues usagées (Nice, Cannes, Grasse, Antibes)	Responsabilisation des usagers.
Réduire les risques de contamination VIH-VHC.		
Création / évaluation de nouveaux outils	Discussions / entretiens / questionnaires	Participation des usagers Prise en compte de l'expertise des usagers concernant le matériel

## MISSION 6

Le développement d'actions de médiation sociale.

ACTIVITÉS	LIEU OU NIVEAU DE PRESTATIONS	PRINCIPES FONDATEURS
<p>Médiateur / interface avec les riverains, les institutions (police...) et les services de droits commun (hôpital...).</p> <p>Participer et animer les rencontres avec les professionnels médico-sociaux.</p> <p>Permettre aux différents professionnels du secteur sanitaire et social de faire évoluer les représentations et questionner les pratiques vis-à-vis de l'usage des drogues.</p>	<p>Participation au comité de quartier. Contact avec le voisinage (enquête de voisinage), opération porte ouverte. Comité de pilotage : participation des services de la Mairie des services administratifs, des financeurs dans le suivi et le soutien du projet. Contact avec les riverains (habitants, commerçants) enquête de voisinage, journée porte ouverte. Participation au comité de quartier</p> <p>Participation aux différents réseaux (ISN, Psychiatrie, RCV, CLSPD, RSP, GT06)).</p> <p>Rencontre régulière avec des partenaires partageant les mêmes missions de RDR pour améliorer l'interconnaissance, la reconnaissance des spécificités de chacun et leur implication dans des actions communes.</p> <p>Intervention à la demande dans différents centres de formation professionnelle médico-sociaux, pour des agents de nettoyage ainsi que des gardiens de parking.</p> <p>Accueil de stagiaires dans la structure.</p>	<p>Acceptation et insertion des personnes consommatrices de drogues dans la société.</p> <p>Faire évoluer les représentations collectives dominantes sur les usagers de drogues (malade, délinquant...) pour aller vers un statut de citoyen.</p>

## **MISSION 7**

La participation au dispositif de veille en matière de drogues, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

<b>ACTIVITÉS</b>	<b>LIEU OU NIVEAU DE PRESTATIONS</b>	<b>PRINCIPES FONDATEURS</b>
Connaissance des produits en circulation sur le territoire de travail	Analyse de drogue en collaboration avec la mission réduction des risques méditerranée MDM. S.I.N.T.E.S.(Système d'Identification Nationale des Toxiques et Substances).	Connaissance des risques par une meilleure connaissance des produits en circulation
Connaissance des usages et produits (TREND). Transmettre les messages d'alerte auprès des usagers.	Entretiens avec les usagers	Formation permanente des intervenants  -Adaptation du dispositif aux nouveaux usages et nouveaux produits et action de sensibilisation auprès de population cible. -Alerte sur les phénomènes émergents.
Sensibilisation et éducation à la RDR et à la santé de groupes d'usagers.	Résultats des analyses de produits	Permettre aux personnes de s'impliquer dans l'amélioration de leur santé.
Informers l'ARS, l'OFDT et le Centre Addicto Vigilance sur les nouveaux usages	Rapport d'activité ASA CAARUD	Veille sanitaire

## 2. CAARUD NICE

### 2.1 LE FONCTIONNEMENT

Le CAARUD propose différentes prestations telles que rencontrer un travailleur social, une infirmière, boire une boisson chaude avec une petite collation, la distribution et l'échange de matériel stérile d'injection et de sniff, des conseils de prévention, des préservatifs, ainsi qu'un accueil et une écoute adaptée, avec si nécessaire une orientation et/ou une mise en relation avec d'autres structures sanitaires et sociales.

#### 2.1.1 LES HORAIRES

##### **NICE ENTRACTES :**

Maraudes : appeler l'Unité mobile de Nice au 06.68.39.96.39 ou appeler le 115

Pas de permanences le mardi après-midi, jeudi matin, les W.E., jours fériés

##### **ENTRACTES OUEST :**

**CANNES Permanence Bus** ; Le Lundi et le Jeudi

- De 13h00 à 16h00, rue Louis Braille (jardin de la Boule d'Or) - Cannes

**ANTIBES Permanence Bus** ; Le mercredi

- De 13h00 à 16h00, rue Reibaud (à côté du CSAPA) – Antibes

**ANTIBES Permanence Local** ; Le mercredi et Jeudi

- De 13h00 à 16h00, 7 Bd Gambetta – Antibes

#### 2.1.2 L'ORGANISATION

##### **L'équipe du lieu fixe est composée de :**

- Une Cheffe de Service à temps plein
- Trois Éducateurs Spécialisés à temps plein
- Trois Éducatrices Spécialisées à temps plein
- Une Infirmière à 0,8 ETP
- Une secrétaire à mi-temps

L'équipe toute entière est mobilisée sur l'accueil des usagers.

- Dans le bus mobile
- Lors des maraudes dans la rue

##### **Les partenaires :**

CSAPA Olivetto - *Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie*

AIDES – *Chez qui nous assurons une permanence un soir par mois.*

CAARUD Lou Passagin

CHU NICE (PASS, EMPP, Urgences)

### **2.1.3 LES MOYENS**

Le CCARUD dispose de deux bus mobiles, d'une voiture. Nos interventions ont lieu dans la rue ou parfois au domicile des personnes avec des moyens limités par l'absence de local nous travaillons à être :

- **un lieu de réparation du corps** (soins infirmiers, bons vestiaire).
- **un lieu de création ou récréation du lien social** (par le café, les discussions individuelles ou collectives, les ateliers théâtre, activités sportives, ...).
- **un lieu éducatif** où les usagers prennent connaissance du règlement intérieur et apprennent à s'y confronter, voire le discutent et éventuellement le contestent, réapprennent l'autre, retrouvent un cadre. Des discussions autour de la santé leur permettent d'accéder à une information qui leur fait souvent défaut.
- **un lieu de pré-orientation et de médiation** facilitant l'accès aux soins et aux droits sociaux par la mise en relation directe avec les partenaires extérieurs et également lors des entretiens avec les membres de l'équipe. En fonction des difficultés de la personne, nous leur proposons également un accompagnement physique pour toutes les démarches nécessaires à l'accès aux soins et aux droits sociaux.
- **Un lieu d'élaboration et d'adhésion à un projet de soins adaptés** par l'accueil et la création de liens avec l'infirmière et le médecin.

## **2.2 – LE PUBLIC ACCUEILLI**

Durant l'année 2017, nous avons accueilli 513 personnes différentes dont 53 pour un premier accueil. Cela représente 4325 accueils (en nombre de personnes reçues). Le nombre de passages n'est pas comptabilisé : une personne peut passer plusieurs fois pour des demandes différentes dans la même permanence.

Chaque personne qui se présente pour la première fois est reçue individuellement par un salarié du CAARUD de manière à préserver la confidentialité après un café ou un petit déjeuner.

L'objectif de ce 1<sup>er</sup> entretien est multiple :

- Evaluer si la personne relève du CAARUD ou si elle doit être réorientée si elle n'est pas usagère de drogues. Notre bus étant localisée en plein centre-ville, un grand nombre de personnes sans domicile avec « uniquement » des problèmes d'alcoolisme désirent être accueillies alors qu'elles relèvent plutôt de l'accueil de jour du CCAS qui est hélas excentré. Nous accueillons déjà quotidiennement à chaque permanence jusqu'à 59 personnes concernées par le CAARUD et nous regrettons souvent de ne pas pouvoir consacrer assez de temps à chacun. Afin de pouvoir continuer à faire correctement notre travail avec le public concerné, il est donc important de ne pas emboliser la structure avec des personnes non ou très peu concernées. Par ailleurs nous avons remarqué que lorsque nous laissons des personnes non ou très peu concernées (ex : alcool au quotidien et cocaïne en sniff moins d'une fois par mois) venir régulièrement, elles rencontrent les autres usagers et souvent commencent à consommer d'autres produits, ce qui influe négativement sur leurs trajectoires.

- Expliquer le fonctionnement et le règlement. Ce premier entretien est l'occasion de créer du lien avec les nouvelles personnes.
- Evaluer la situation : droits sociaux, ressources, logement, droits sécurité sociale et mutuelle.
- Evaluer des pratiques à risque : type de produits, mode de consommation et risques sexuels avec des conseils de réduction des risques et / ou une orientation pour des tests VIH /VHC.
- Evaluer la trajectoire de la personne par rapport aux drogues, son positionnement par rapport au soin et si besoin faire une orientation vers les CSAPA, ou les psychiatres du CHU ou du CMP....
- Ecoute de la personne en étant le moins intrusif possible (si une personne refuse de répondre à une question, ce n'est pas un problème). La création d'un lien est prioritaire.

Cet entretien est l'occasion de recueillir des informations sur le public fréquentant Entractes au travers d'un questionnaire anonyme. Depuis octobre 2015, nous avons changé le bus de Nice pour un plus grand modèle comprenant deux pièces, ce qui nous permet de respecter la confidentialité de l'entretien dans les meilleures conditions possibles sans gêner le reste de l'activité avec le public.

### **2.2.1 LE NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES**

CATÉGORIE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Hommes</b>	779 (86%)	865 (87%)	644 (83%)	685 (86%)	843 (90%)	876 (90%)	433 (84%)
<b>Femmes</b>	122 (14%)	132 (13%)	130 (17%)	112 (14%)	92 (10%)	97 (10%)	80 (16%)
<b>TOTAL</b>	<b>901</b>	<b>997</b>	<b>774</b>	<b>797</b>	<b>935</b>	<b>973</b>	<b>513</b>
<b>Nouvel Accueil</b>	<b>30%</b>	<b>26 %</b>	<b>28%</b>	<b>18%</b>	<b>23%</b>	<b>14%</b>	<b>10%</b>

Nous pouvons noter par rapport à 2016 une baisse importante du public rencontré dans la rue, dû en grande partie à la perte de notre emplacement pour le bus mobile.

Notons que la population de femmes est en légère hausse.

### **2.2.2 EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION**

#### **Le nombre de passages quotidiens**

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
17980	17174	9365	9329	<b>10819</b>	<b>10859</b>	<b>4325</b>

L'impact de la perte de nos permanences de notre bus mobile sur le nombre de personnes accueillies est marquant et nous inquiète quant à nos missions de RDR.



## 2.3 - LES PRESTATIONS

### 2.3.1 COLLATIONS

Dans le cadre de l'accueil, nous offrons aux usagers des collations composées de café, thé, biscuits, madeleines, compotes de fruits....

### 2.3.2 MATÉRIEL DESTINÉ À LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'INJECTION

Les Seringues :

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
106171	116700	96462	73667	85360	<b>92681</b>	<b>77222</b>

La perte de nos permanences a eu une répercussion sur la quantité de matériel d'injection distribuée. Afin de réduire les risques de réutilisation du matériel stérile. Nous proposons également à toutes les personnes (y compris celles n'étant pas engagées dans une démarche de soins) de se dépanner en allant au CSAPA l'Olivetto situé à quelques centaines de mètres du lieu de permanence du bus.

Même si nous laissons du matériel au CSAPA de l'Olivetto depuis toujours, il est important de noter qu'en 2017 ce sont 25860 seringues à l'unité qui y ont été distribuées. Au niveau de l'accès au matériel cette stratégie a très bien fonctionné, presque trop bien car l'augmentation de cette activité perturbe à présent le fonctionnement du CSAPA. Ces faits montrent clairement les limites de cette stratégie et l'urgence de retrouver des locaux pour la CAARUD.

Il est également intéressant de noter que la distribution des kits+ contenant deux seringues 1ml représentent une activité marginale (5554 pour le bus et 3330 pour le CSAPA en 2017) au regard des 18282 seringues 2ml distribuées essentiellement sur les maraudes sur Nice privilégiées par les usagers de médicaments détournés (Skénan, Ritaline).

Les usagers d'Europe de l'Est injecteur de Méthadone détournée qui étaient présents en 2016 sont de moins en moins à Nice, par conséquent l'injection de Méthadone baisse comme le montre la diminution, le nombre de seringues gros volumes 20 et 50ml qui a diminué de 50% en 2016. En effet, pour 2017 seulement 181 seringues de 20 et 50ml ont été distribuées.

Nous ne comptabilisons pas ici le matériel donné avec les seringues : aiguilles, flacons d'eau distillée, tampons alcoolisés, solutions ou tampons nettoyants ou désinfectants, stéricups, conteneurs (récupérateur seringues souillées).

Nous continuons à encourager les usagers à utiliser le "stérifilt" (filtre membrane) qui a une double utilité :

- Mieux filtrer les préparations que les usagers s'injectent
- Ne plus permettre une pratique courante : "refaire les cotons", ou offrir des cotons, c'est à dire en période de pénurie, ou pour faire plaisir, réutiliser des filtres en les re-mouillant afin d'en extraire la "substantifique moelle", au mépris des règles basiques d'asepsie ou d'hygiène.

L'apprentissage de son mode d'utilisation est un moment privilégié où un véritable échange autour des pratiques à risque et des contaminations virales peut s'instaurer.

Le stérifilt bien adapté pour la consommation de subutex l'est beaucoup moins pour celle de skénan et de Ritaline or ce sont ces deux derniers produits qui sont privilégiés par les usagers en grande précarité du centre Ville de Nice. En 2017, 13727 stérifilts (dont 392 filtres toupies) ont été distribués lors des permanences du bus de Nice et les maraudes.

### **2.3.3 MATÉRIEL DESTINÉ À LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AU SNIFF**

Environ 4200 « roule ta paille » ont été distribués.

47 % des personnes fréquentant Entractes déclaraient en 2012 avoir utilisé le sniff comme mode de consommation au cours du derniers mois.

Durant l'année 2011, nous avons créé avec les usagers un outil du type « **Roule Ta Paille** » sur lequel est imprimé un message de prévention.

Plus que l'outil de prévention "kit sniff", c'est son élaboration, sa diffusion, l'information qu'il a permis qui ont été appréciés. Les personnes en charge de la prévention ont pu aborder plus fréquemment un geste jusque-là peu parlé : seuls les saignements de nez faisaient l'objet de demandes de soins et les conseils autour du sniff étaient peu élaborés, hormis une plaquette de l'association ASUD ... Les sniffeurs ont pu collaborer à une réflexion et une amélioration notable de leurs pratiques.

Ce Kit a été conçu en 2011 durant l'accueil collectif par les usagers du CAARUD et les éducateurs qui ont créé les messages de prévention et le dossier. Les discussions avec le groupe des utilisateurs nous ont conduits à faire imprimer le texte sur des post-it plutôt que sur des feuilles volantes qui sont moins pratiques pour réaliser la paille. Chaque kit est composé d'un bloc de 25 post-it accompagné de fioles de sérum physiologique, le tout étant insérer dans un sac plastique permettant de conserver le matériel à l'abri de toutes saletés.

Nous avons pu continuer à présenter, plus fréquemment et avec plus de conviction, le sniff comme une alternative à l'injection, particulièrement lorsque l'injection devient difficile et que les infections se multiplient, suivant le vieux proverbe chinois : *"tout ce qui se shoote peut se sniffer"*.

### **2.3.4 MATÉRIEL DESTINÉ À LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX PRATIQUES SEXUELLES**

Nous avons distribué environ 1550 préservatifs masculins en 2017 à Nice en dehors des 5554 présents dans les kits d'injection distribués, 10 féminins et 1550 dosettes de gel lubrifiant.

Une partie de ces préservatifs ont été distribués aux nombreuses prostituées travaillant en journée sur le même territoire que les permanences du bus.

## **2.4 - LES SERVICES**

### **2.4.1 LES ENTRETIENS, ORIENTATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS**

Les salariés du CAARUD réalisent un nombre important d'entretiens informels dans le cadre de l'accueil convivial avec le bus mobile et l'accueil individuel du public s'est fortement amélioré.

Le décompte de ces entretiens est particulièrement difficile et les chiffres sont très probablement largement sous évalués.

Nous mettons en œuvre des actions d'accompagnement vers les soins et l'aide à l'insertion sociale des usagers. Il faut d'abord préciser, qu'en dehors des données de la fiche d'accueil, proposée lors du premier passage, nous ne faisons pas de recueil écrit d'informations concernant les personnes. Conformément au projet du CAARUD qui se veut non intrusif, dans le "seuil adapté", nous n'avons pas de dossiers de "suivi" des personnes reçues.

C'est autour de l'idée de "créer du lien" et de lutter contre les exclusions, que les différents acteurs peuvent se rejoindre, chaque intervenant pouvant se retrouver derrière l'idée de la réactivation du lien social. Pour chacun d'entre eux, la mise à disposition gratuite du matériel stérile et l'accueil d'usagers de drogues permet avant tout de créer du lien, d'établir, ou de rétablir, un contact avec une personne en rupture avec les institutions ou exclue du système de soins.

Au travers des liens tissés avec les uns et les autres, notre objectif est de permettre que l'orientation ou la mise en relation puisse se faire dans les meilleurs délais et avec la meilleure coordination possible.

Nous avons institué des correspondances avec un ensemble de structures sociales et sanitaires en mettant en place, dans l'équipe, des personnes référentes chargées d'établir et d'entretenir le contact avec un certain nombre d'associations ou structures partenaires. Nous réalisons une majorité de médiations par téléphone mais en fonction des personnes.

A notre niveau nous tentons de lutter contre les différentes formes d'exclusion rencontrées par les usagers de drogues actifs en grande précarité sur Nice (culturelle, sociale, économique, sanitaire...).

### **Un souci majeur : l'accès à l'hébergement**

Nous avons mené en 2017, 105 entretiens sur l'hébergement.

Sur le département il n'existe qu'une quarantaine de places d'hébergement réservées aux usagers de drogues lorsqu'ils sont en soin et le dispositif de droit commun, en matière d'hébergement, est saturé et donc peu disposé à accueillir les usagers de drogues désocialisés.

Nous pouvons noter qu'il est toujours difficile pour les usagers que nous recevons d'être pris en charge dans les dispositifs hors du champ spécialisé. Les critères ou exigences des services auxquels ils se présentent, suite à une orientation, restent pour eux difficiles, voire impossibles.

Trois difficultés majeures apparaissent au cours de ces orientations :

- le manque de place d'hébergement en CSAPA
- le problème d'hébergement avec un animal, 15% des usagers ont 1, voire 2 chiens
- les critères d'admissions à "haut seuil d'exigence" dans les structures d'hébergement non spécialisées.

### **Entretiens**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Administratif</b>							
Orientations CAF, CPAM, services sociaux, ...	1038	1027	632	712	825	821	430

<b>Accès à l'emploi</b>								
Orientations ANPE, Mission locale, ACTES/CAVA	502	569	324	525	624	<b>659</b>	<b>17</b>	

Les usagers ont la possibilité pour leurs recherches d'emploi, de démarcher les employeurs par téléphone, de réaliser des CV et des lettres de motivation dans le bus mobile nous les envoyons par fax, ou courrier lorsque nous rentrons au bureau.

#### **2.4.2 L'ACCÈS AUX SOINS**

L'infirmière (1ETP) a continué son rôle d'éducation à la santé, d'information et de responsabilisation sur des pratiques qui évoluent sous nos yeux. Notre objectif est de sensibiliser les usagers à gérer les risques qu'ils prennent. Plus qu'une personne consommant des produits psycho actifs - licites (alcool, tabac, substitution, médicaments divers ...) ou illicites (cocaïne, héroïne ... et autres ...) - c'est l'individu en souffrance que nous recevons.

Nous prenons en compte leurs besoins élémentaires et adaptons nos messages, afin de leur permettre de réduire les risques et les dommages, liés à la fois à leurs modes de vies et à leurs consommations.

#### **Les soins**

L'activité de l'infirmière au niveau des soins est principalement liée aux infections causées par les injections, plaies ou traumatismes liés à des chutes ou des rixes, soins d'hygiène pour des dermatoses (principalement aux pieds) ou parasitoses (principalement gale).

Nous proposons aussi des tests urinaires de grossesse pour les femmes. L'absence de règles souvent liée aux consommations et aux modes de vie de ces femmes (errance, grande précarité) entraîne souvent un retard important dans la découverte d'une grossesse. Ce retard peut être problématique en cas de volonté d'avortement. Par ailleurs la grossesse est souvent un moment privilégié pour réfléchir sur soi, ses consommations, ses modes de vie et parfois initier un traitement de substitution.

#### **Les entretiens sanitaires**

Il n'y a pas de suivi infirmier ni médical stricto sensu, mais des soins à la demande, des entretiens en vue d'obtenir les éléments d'un diagnostic infirmier, médical, et une orientation dès que cela est possible. L'aide à l'adhésion aux traitements (VIH, VHC, substitution) passe par le lien de confiance, le dialogue, l'information et les orientations. Ce travail de patience, ce tissage brin à brin du lien à la personne en difficulté, est le préalable indispensable à toute prise en charge thérapeutique. Il impose de reconnaître l'autre en tant que personne et pour les soignants d'apprendre à négocier. Nous avons tous notre propre vision de la santé, du bien-être, et leur mieux-être n'a pas à nous satisfaire. Nous devons pouvoir accepter un refus des soins qui nous paraissent pourtant justifiés pour pouvoir les re-proposer plus tard lorsque la personne y sera disposée.

ENTRETIEN SANTE ET SOINS	SUR PLACE (nombre d'actes)
Soins infirmiers	220
Soutien psychologique	300

#### **2.4.3 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ**

L'action éducative vise non seulement l'accès aux dispositifs sanitaires et sociaux, mais aussi le maintien des droits et la continuité des soins. L'inscription dans les différents dispositifs par l'accompagnement individualisé nous permet d'approcher cet objectif.

Cet accompagnement individualisé ne concerne pas tous les usagers du lieu mais ceux qui sont dans des situations les plus difficiles : très grande précarité, problématiques multiples et complexes, isolement, problèmes psychiatriques, ... Pour ces personnes, il ne suffit plus alors d'orienter simplement, ou de mettre en contact par le biais du téléphone ou d'une rencontre sur place, mais bien d'accompagner la personne au "bon moment" vers la structure adaptée. C'est bien **d'un accompagnement physique** que ces personnes ont besoin.

Cette présence au jour le jour nous permet de pouvoir assurer une certaine cohérence dans l'accompagnement de la personne, à la fois dans le temps et dans la multitude des tentatives de suivis pour certains. Dans la mesure où la personne est revue régulièrement, l'équipe est plus apte à saisir le bon "moment" (où elle est accessible à notre discours, où elle n'est pas trop sous-produit, où elle est motivée, ...) pour l'accompagner vers le travailleur social qui pourra régulariser son dossier RSA, vers le centre CPAM pour régulariser ses droits, vers le centre d'hébergement pour obtenir un toit, et pour l'accompagner vers le dispositif de soins : CSAPA, unité de méthadone, services hospitaliers, médecine de ville et de réseau, consultation dentaire, ...

Il s'agit également pour l'équipe de favoriser la continuité des soins. Nous chercherons à dépasser les crises, les échecs, en incitant chaque personne à poursuivre son traitement sans se décourager. Lorsqu'une personne est hospitalisée, isolée, nous dégageons du temps pour pouvoir aller la voir, la soutenir, faire le lien avec l'équipe soignante de l'hôpital.

Régulièrement des usagers nous téléphonent de l'hôpital pour maintenir le contact, pour avoir quelqu'un à qui parler de leur quotidien, pour des besoins matériels précis suite à des hospitalisations dans l'urgence.

L'accès au réseau de droits communs est un des objectifs de notre mission mais la complexité des différents dispositifs, ainsi que celle des situations des personnes (changement de département, instabilité, illettrisme, ancienneté dans la précarité, ...), nous obligent à un travail de médiation et d'accompagnement vers les différents services concernés.

Cet accompagnement peut permettre à l'utilisateur de pouvoir modifier certaines de ses représentations des différentes structures ou institutions. Il peut également permettre au personnel de ces structures de modifier ses représentations sur les usagers. Nous pouvons être présents, en tant que médiateurs, pour faciliter ces échanges et permettre à chacun d'être entendu.

## **2.5 – REALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DEPISTAGE VIH (TROD)**

Les Tests Rapides d'Orientation et de Dépistage VIH permettent de savoir, en quelques minutes avec une goutte de sang prélevée sur le doigt, si la personne a le VIH.

### **2.5.1 RÉALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DÉPISTAGE VIH (TROD) PAR L'ASSOCIATION AIDES :**

En 2012 lorsque nous avions encore un local des volontaires de l'association partenaire Aides sont venus chaque mardi matin réaliser des tests rapides de dépistage VIH (TROD) dans nos locaux. En 2013 après quelques tentatives rendues difficile par le stationnement du minibus de Aides en plus de celui du CAARUD cette action partenariale a dû être mise en sommeil.

## **2.5.2 L'ACTION TROD MENÉE PAR LA FONDATION PSP-ACTES**

Convaincus de l'intérêt de l'outil nous avons décidé de former une grande partie du personnel du CAARUD et de demander l'habilitation à réaliser des TROD.

La Fondation PSP- ACTES a obtenu l'habilitation pour réaliser des TROD fin septembre 2013.

### **LES PUBLICS CONCERNÉS**

Les bénéficiaires du :

- CAARUD, usagers de drogues en grande précarité, environ 1000 personnes rencontrées chaque année, principalement des Usagers de Drogues par Voie Intraveineuse, UVDI.
- CSAPA, usagers de drogues en démarche de soins, environ 250 personnes suivies chaque année.
- La Halte de nuit, dispositif hivernal pour personnes sans abri, environ 500 personnes hébergées

C'est un public majoritairement en grande précarité, avec un mode de vie et un rapport à l'hygiène et la santé les rendant vulnérables aux risques infectieux.

### **LE TERRITOIRE CONCERNÉ**

Particulièrement Nice et l'ouest du département (permanences du bus échanges de seringues sur Cannes, Antibes, Grasse)

### **LES OBJECTIFS**

Les objectifs généraux de nos actions recoupent ceux du cahier des charges. Permettre aux populations les plus exposées et les plus isolées du système de soins de :

- Faciliter la connaissance de son statut sérologique
- Adapter des stratégies de prévention
- Mettre en œuvre une démarche de soins précoce pour les personnes ayant un résultat positif au TROD.
- Développer plus largement les connaissances des personnes sur les IST et les Hépatites et leur permettre d'accéder aux informations et moyen de réductions des Risques

Contrairement aux autres années où lors de la semaine Flash Test et des évènements du 1<sup>er</sup> décembre nous avons réalisé des TROD avec un public plus large que celui du CAARUD et du CSAPA, nous avons centré cette année notre action sur les usagers du CAARUD, étant donné que la semaine Flash Test n'a pas été organisée en 2016 et que nous étions en attente d'habilitation pour la journée du 1<sup>er</sup> décembre. A l'occasion du 1<sup>er</sup> décembre, nous avons mis le camion à disposition du COREVIH et travaillé en partenariat avec l'association ASA de Cannes qui a réalisé les TROD dans notre camion avec l'appui des salariés du CAARUD.

### **LES RÉSULTATS POUR 2016**

La Fondation de Nice PSP- ACTES a obtenu l'habilitation pour réaliser des TROD fin septembre 2013.

Sur les **14 TROD** réalisés en 2016, nous n'avons obtenu **aucun résultat positif**.

Nombre de TROD réalisés chez les hommes	Nombre de TROD réalisés chez les femmes	Nombre Total de TROD réalisés	Dont nombre de TROD positifs

CAARUD	12	2	14	0
CSAPA Olivetto	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>0</b>

14 TROD (12 hommes et 2 femmes) ont été réalisés durant l'action du CAARUD dont 2 à Cannes, 3 à Antibes et les 9 autres à Nice. Il a été difficile de réaliser des TROD lors des permanences, en effet, soit il y avait trop de monde dans le bus pour assurer la confidentialité, soit aucune personne ne désirait se faire tester lors des permanences.

Parmi les 14 personnes testées en 2016, 10 personnes n'avaient jamais fait de TROD, dont 3 personnes qui n'avaient jamais fait de dépistage au cours de leur vie.

### **LE PERSONNEL DÉDIÉ À L'ACTION**

Deux infirmières du CSAPA et du CAARUD de la Fondation Patronage Saint Pierre – ACTES ont déjà été formées par le CRIPS PACA en 2011.

5 salariés de l'équipe ont été formés les 11,12 et 13 septembre 2013 par le CRIPS PACA à Nice, formation financé par l'ARS PACA et 4 autres travailleurs sociaux les 28,29 et 30 mai 2015.

Outre la participation à cette formation, les intervenants de l'action disposent d'autres temps et moyens de suivi et d'amélioration continue de compétences :

- les réunions de briefing et débriefing des interventions,
- **les réunions de suivi et d'évaluation de l'action : au minimum une réunion annuelle des intervenants**
- **L'utilisation des fiches de suivi et d'observation du processus,**

Si des formations complémentaires sont proposées par l'ARS nous nous engageons à orienter l'ensemble des salariés ayant été formé à réaliser les TROD.

Le responsable de l'activité de dépistage, Stéphane AKOKA, Chef de Service du CAARUD ENTRACTES, s'assure :

- que les acteurs soient formés
- que la mise en place de l'action respecte les exigences réglementaires
- que l'assurance qualité est bien mise en œuvre
- que l'ensemble des conditions nécessaires sont réunies pour un bon déroulement de chaque action.

### **L'ORGANISATION**

#### Horaires et lieux :

CAARUD, hors les murs : 2 bus d'échange de seringues Nice, tous les matins de 10 h à 12 h, Cannes le lundi et jeudi de 13 heures 16 et Antibes le mercredi de 13 heures à 16 h.

CSAPA sur site 6 av de l'Olivetto à Nice, les mardis et jeudis après-midi, de 13 h30 à 17 h.

#### Accueil et information du public cible :

L'accueil des personnes se réalise sans rendez-vous dans les lieux fixes ou mobiles cités ci-dessus. Les personnes seront informées individuellement de la proposition de test, dans le cadre de l'entretien de premier accueil et par voie d'affichage dans les locaux.

Lors de cet accueil, en plus de la création du lien avec la personne à partir de la demande, plusieurs aspects sont abordés :

- Présentation de l'action TROD : différentes étapes de la démarche et de la durée.
- Recueil par l'intervenant d'un consentement préalable et éclairé (oral) sur la démarche. La personne est également informée de la possibilité d'abandonner la démarche de dépistage à n'importe quel moment du processus.
- Respect de la confidentialité et procédure d'anonymisation des données.
- Identification d'une éventuelle exposition au VIH de moins de 48 heures. Dans ce cas, la personne est informée de l'existence du traitement post-exposition et orientée vers celui-ci si elle le désire (remise d'un document ressource).
- Un document individuel d'information est remis à la personne contenant l'ensemble de ces informations.

Que l'action soit réalisée dans des lieux fixes ou mobiles, comme identifiés plus haut, les règles d'hygiène seront respectées.

#### **Type/marque de TROD et matrices utilisés en 2015**

- Matrice: Test sur sang capillaire
- Tests INSTI (Biolytical) distribué en France par la société NEPHROTEC. Il s'agit d'un test rapide à lecture visuelle, basé sur la technique ELIFA (Enzyme Linked Immuno Filtration Assay). Il permet la détection d'anticorps anti-VIH1 et anti-VIH2 dans le sérum, le plasma ou le sang total humain.

#### **Réalisation technique :**

La réalisation du test est toujours précédée par un entretien (entretien pré-test). Cet entretien peut prendre la forme d'un entretien de réduction des risques (RDR) approfondi, en faisant appel aux techniques de l'entretien motivationnel.

L'intérêt de cet entretien de RDR réside pour la personne dans la possibilité d'identifier dans son vécu ses pratiques à risque au niveau sexuel et consommation de drogues et d'influencer sa perception des risques.

Si la personne décline l'entretien de RDR approfondi, l'entretien pré-test se limite à un *counseling de base* qui aborde de façon obligatoirement un minimum d'éléments :

- vérification de la connaissance des modes de transmission (remise d'un document ressource)
- anticipation du résultat remis immédiatement
- explication du déroulement concret du test

Le counseling de base et la réalisation du test sont faits par un professionnel du CAARUD ou du CSAPA habilitée à réaliser les TROD.

La réalisation du test se fait en respectant scrupuleusement les spécifications du fabricant. Ces spécifications sont disponibles dans le classeur de procédures qui accompagne les intervenants.

Avant l'usage du test l'intervenant vérifie ses conditions de conservation (entre 4°C et 30°C) et sa date de péremption. Le numéro de lot est identifié et reporté sur les documents traçant la procédure de dépistage et la feuille de résultats du test.

#### Procédure de réalisation du test :

- Lavage des mains à l'eau chaude ou avec solution hydro-alcoolique pour le testeur et le testé et désinfection du doigt de la personne
- Identification de la cassette (nom de la personne ou n° d'anonymisation)
- Réalisation du prélèvement sanguin
- Lecture et interprétation du résultat
- Remise du résultat à la personne
- Entreposage du matériel souillé dans les conteneurs prévus pour l'élimination des DASRI

#### La remise des résultats :

##### **- Si le résultat est négatif :**

L'entretien se centre sur des conseils de Réduction Des Risques.

Une information portant sur les trois derniers mois qui ne sont pas couverts par le test sera délivrée, et si la personne déclare avoir pris des risques au cours des trois derniers mois précédent le test une orientation pour une prise de sang vers le CDAG est proposée.

Par ailleurs, une sensibilisation aux IST et aux hépatites est réalisée, avec en fonction des risques pris, une orientation vers le CDAG, le CHU où le médecin traitant de la personne.

##### **- Si le résultat est positif : Situation jamais arrivée en 2016**

L'entretien portera sur l'explication du résultat et sur la nécessité de confirmer qu'il ne s'agit pas d'un faux positif par un test sanguin.

Un accompagnement vers le dispositif de soin sera systématiquement proposé. Si la personne refuse d'être accompagnée, un document recensant les lieux de confirmation des résultats et d'accès aux soins sera remis à la personne.

##### **- Si le résultat est invalide ou indéterminé :**

Un nouveau test est réalisé.

Si le second test est également invalide ou indéterminé une information sur l'absence de résultat et une orientation ou un accompagnement vers un dépistage classique est effectuée.

Une attestation est remise individuellement et confidentiellement à la fin de chaque entretien.

#### La confidentialité :

Dans les locaux fixes, un bureau fermé assure la confidentialité des échanges. Dans les bus, les entretiens sont réalisés la porte fermée et protégé par des vitres teintées.

Nous sommes soumis, de par la nature de nos missions à l'anonymat et au secret professionnel. Le recueil des données statistiques est anonymisé.

Seul le cahier de traçabilité contient un numéro de téléphone associé à un prénom pour chaque TROD réalisé. Ce cahier est conservé sous clef sous la responsabilité du chef de service.

### Conditions de conservation des Tests

Les tests seront achetés en faible quantité car leur durée de validité n'est que de 6 mois.

Ils sont conservés soit dans la réserve du CAARUD et du CSAPA, soit au réfrigérateur lorsque la température dépassera 30°C.

Lors des actions menées dans les bus du CAARUD, le bus de Cannes, Antibes, Grasse possède un réfrigérateur, le bus de Nice intervient sur des interventions de 2h30 à Nice et est équipée d'une glacière et de bacs réfrigérants avec un thermomètre afin de vérifier que les températures préconisées par les fabricants n'ont pas été dépassées.

### Conditions de conservation des données permettant de garantir la confidentialité des informations.

Seul le cahier de traçabilité (cahier de concordance) contient des données confidentielles (numéro de contact et éventuellement nom de la personne et résultat du test).

Le cahier est conservé après chaque action dans les locaux du CAARUD, sous la responsabilité du Chef de Service dans un lieu fermant à clé. Ces données sont conservées pendant trois ans.

### L'articulation locorégionale avec le dispositif de soins :

Nous utilisons les ressources internes, comme les médecins du CAARUD et du CSAPA et les ressources externes avec lesquelles nous travaillons déjà et depuis longtemps en étroite collaboration : CDAG, le laboratoire d'analyse médical Raimbaldi qui assure déjà les analyses sanguines des patients du CSAPA.

De par nos activités, nous sommes fortement impliqués et engagés dans la prise en charge de la pathologie VIH, en tant que membre du réseau ville hôpital, de la COREVIH. Nous sommes en lien régulier avec l'ensemble de partenaires sanitaire du dispositif de prise en charge, centre hospitalier, associations de soutien des personnes concernées par le VIH. Nous avons soit des conventions formalisées soit un partenariat effectif avec ces structures. Nous veillons dans la mesure du possible à formaliser tout partenariat avec des conventions.

### **2.5.3 CONCLUSION**

Au-delà de l'intérêt du dépistage, l'outil TROD est particulièrement intéressant pour aborder, la thématique de la sexualité et de l'usage de drogue. Une relation de confiance s'établit généralement très rapidement lors de l'entretien pré et surtout post test et permet de parler des pratiques des personnes. Le travail de counseling au niveau de la Réduction Des Risques sexuels et des risques liés à l'usage de drogues s'en trouve largement amélioré.

Depuis le 9 septembre 2016, nous sommes en attente de renouvellement d'habilitation concernant les TROD VIH, nous avons par conséquent arrêté la pratique des TROD à cette date, ceci explique en partie le faible nombre de TROD réalisés cette année. La semaine Flash Test mise en place en 2013 et 2015 n'ayant pas eu lieu en 2016 et la semaine entourant le 1er décembre les salariés du CAARUD ont épaulé les structures réalisant des TROD mais n'ont pas pu réaliser eux-mêmes les TROD qui auraient pu être comptabilisés pour le CAARUD.

Nous avons également envoyé simultanément une demande d'habilitation TROD VHC. En effet, le 9 novembre 2016, 7 salariés du CAARUD et du CSAPA ont suivi une formation avec le COREVIH afin de réaliser des TROD VHC.

Pour 2017, nous conservons un objectif de 100 TROD VIH et VHC, dans la mesure où le VHC touche beaucoup d'utilisateurs du CAARUD, ce qui n'est plus le cas pour le VIH. Bien entendu, pour réaliser ces objectifs, nous espérons obtenir l'habilitation le plus rapidement possible.

## 2.6 - SLAM

La lecture du rapport de Aides de mars 2013 concernant la pratique du SLAM dans le milieu HSH de la région parisienne a montré que la consommation de cathinones par injection dans un cadre sexuel, conduisait des personnes qui ne se pensaient pas comme des usagers de drogues, à prendre des risques importants pour leur santé et notamment en terme de contamination VIH/VHC et au niveau social et psychologique.

Ce phénomène du Slam était décrit comme étant localisé à Paris, toutefois, la mise en place d'une permanence régulière nous a permis de constater que le slam existe dans la communauté Gay de Nice. Ce phénomène est particulièrement difficile à observer et à quantifier car l'approvisionnement en cathinones semble se faire essentiellement par l'achat sur internet. Les consommations ont lieu dans des espaces privés et le recrutement des participants se fait également sur internet sur les sites de drague en ligne. Il est donc particulièrement difficile d'approcher les slameurs actifs. Les usagers rencontrés étaient des hommes de 35 et 50 ans bien insérés socialement qui commençaient à ressentir les effets négatifs liées à l'abus de méphédrone ce qui les a conduits à venir chercher de l'aide et des conseils lors des permanences chez Aides. A la différence des usagers habituellement rencontrés aux CAARUD la sexualité (souvent hard et en groupe) est inextricablement liée aux consommations et il devient impensable d'avoir des relations sexuelles sans produit. Par ailleurs, lorsque la consommation devient quotidienne le produit prend toute la place et la sexualité disparaît.

Il nous a semblé important de parvenir à rencontrer les slameurs dès le début de leur trajectoire d'usage afin de réaliser un travail de counseling leur permettant de ne pas perdre le contrôle de leurs consommations et de limiter les risques liés aux contaminations vih/vhc et à la pratique des injections.

Pour cela, nous avons donc élargi notre approche avec l'association LGBT composée notamment de patrons de lieux festifs HSH mais également avec le Service d'infectiologie du CHU et le COREVIH.

En 2016 le CAARUD Entractes a continué les Permanences Santé Sexuelle (PSS) chaque premier vendredi du mois dans les locaux de l'association AIDES. Chaque permanence a été annoncée par affichage dans les lieux festifs HSH et sur les sites de drague en ligne.

Malgré le travail important de publicité sur les soirées PSS, nous n'avons rencontré que très peu de slameurs.

Le CAARUD Entractes a réalisé :

- une plaquette intitulée « où trouver du matos dans les Alpes-Maritimes » présentant les lieux où se procurer du matériel d'injection stérile automates, 60 pharmacies du réseau, CSAPA, CAARUD et permanences mobiles des CAARUD. Un questionnaire a préalablement été envoyé à tous les CSAPA des Alpes-Maritimes pour avoir leur accord et la certitude qu'ils distribuaient bien du matériel d'injection. Ceux qui ne distribuaient pas de seringues n'ont pas été retenus sur la liste.
- Une plaquette intitulée « Où accéder aux soins dans les Alpes-Maritimes » présentant les CSAPA ayant répondu au questionnaire qu'ils étaient en capacité de prendre en charge les slameurs.

Nous réfléchissons à d'autres modes de travail. L'idée serait de former des slameurs à la réduction des risques et particulièrement à l'injection à moindres risques, à leur fournir le matériel (kit d'injection, seringues stériles de différents volumes, kits de collecte de produits...) qu'ils emmèneraient avec eux lors des soirées auxquelles ils participent. Nous pourrions rencontrer ces personnes durant le temps prévu pour les PSS et faire ensuite avec elles des débriefings pour les aider à améliorer leurs actions. Afin de maintenir et développer cette action le CAARUD continuera en 2017 à continuer à effectuer une permanence le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois.

## 2.7 LES INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF

Le CAARUD Entractes a signé une convention avec le service santé publique de la Mutualité Française PACA pour réaliser des interventions conjointes dans le milieu festif du département.

Les professionnels d'Entractes ont participé à 4 soirées et nuits d'interventions durant l'été 2016 :

FESTIVALS	NOMBRE DE SOIRÉES	NOMBRE APROXIMATIF DE PERSONNES RENCONTREES SUR LES STANDS
Les Nuits Carrées Antibes	4	800

\* *L'intervention a été réalisée à l'extérieur du Festival en collaboration avec l'Espace Santé Jeune de Cannes.*

Les professionnels d'entractes ont été sollicités pour répondre à toutes les questions liées aux consommations de produits psycho actifs et à la réduction des risques induits par leurs usages.

L'intérêt de ce type de soirée réside essentiellement dans le fait de rencontrer un public nettement moins engagé dans des consommations que celui rencontré à entractes, nous avons pu insister sur les risques de transmission d'hépatite C lors de la consommation par sniff de cocaïne essentiellement, souvent présente dans le milieu de la fête sur la Côte d'Azur.

Par ailleurs, les questions traitant du sida des hépatites et des IST ont représenté une part non négligeable de l'activité.

## 3 ENTRACTES OUEST

### 3.1 – LE FONCTIONNEMENT

ENTRACTES-OUEST est un bus qui intervient sur l'ouest du département des Alpes Maritimes (Antibes, Cannes et sur rendez-vous) qui propose un accueil anonyme, convivial et gratuit avec un seuil d'exigence adapté aux personnes consommatrices de drogues.

Au bus, il est possible de faire une halte, de rencontrer un travailleur social, d'être écouté et informé, de se faire orienter et /ou accompagner pour des démarches administratives, de soins ou autres. L'équipe est à l'écoute pour délivrer tous les messages et les conseils de Réduction des Risques ainsi que pour échanger sur les pratiques de consommation.

Au bus, les usagers ont à leur disposition du matériel stérile (injection, sniff, roule ta paille et des pipes à crack), des récupérateurs pour seringues usagées, des préservatifs (masculins et féminins), Kits hygiène femme ainsi que de la documentation de prévention.

Chaque personne accueillie sur le bus lors de sa première rencontre est informée sur nos missions, nos actions, notre fonctionnement et notre règlement. Nous garantissons à chacune la confidentialité des entretiens effectués sur le bus.

#### 3.1.1 LES LIEUX ET MODES D'INTERVENTION

##### ▪ ANTIBES

**Permanence : Rue Reibaud, à côté du CSAPA**

- Mercredi de 13h00 à 16h00

**Intervention mensuelle à l'Urgence Sociale (Accueil de Jour)**

- Mercredi de 9h45 à 11h15

Sur Antibes, nous sommes en charge de l'entretien et de l'approvisionnement de deux distributeurs de kit + et de deux récupérateurs de seringues.

- Distributeur, échangeur + récupérateur 24h/24h au 14 avenue Reibaud
- Distributeur 24h/24h Angle rue Pasteur et Carnot

**Un local a ouvert le 15 novembre 2017 à Antibes, au 7 avenue Gambetta**

- Mercredi et Jeudi de 13h00 à 16h00

##### ▪ CANNES

**Permanence : Rue Louis Braille**

- Lundi de 13h00 à 16h00
- Jeudi de 13h00 à 16h00

**Maraude :**

- Jeudi de 10h30 à 12h00

Distributeur / échangeur de seringues rue Isola Bella (Centre Méthadone).

##### ▪ GRASSE

Distributeur / échangeur de seringues parking de l'hôpital Clavary - Grasse.

#### 3.1.2 L'ÉQUIPE

Les interventions sont effectuées par deux travailleurs sociaux à temps plein rattachés à l'équipe de Nice.

## 3.2 – LE PUBLIC RECU LORS DES PERMANENCES D'ENTRACTES MOBILE

### 3.2.1 LES PERSONNES CONCERNÉES PAR L'ACTION

Durant l'année 2017, nous avons accueillis 169 personnes différentes, dont : 50 personnes nouvelles.

- 120 personnes à Cannes, dont 41 nouvelles personnes
- 49 personnes à Antibes, dont 9 nouvelles personnes

Ville	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cannes	135	122	66	124	115	149	<b>120</b>
Antibes	34	20	15	37	88	104	<b>49</b>
<b>Total</b>	<b>177</b>	<b>145</b>	<b>81</b>	<b>169</b>	<b>209</b>	<b>253</b>	<b>169</b>

Après 3 ans de montée en puissance, le nombre de personnes accueillies est en baisse cette année.

En effet la mise en place d'autres modes de distribution (automates, programme pharmacies) permet aux usagers de s'approvisionner en matériel stérile en complément des permanences. Durant l'année 2017, nous avons observé la disparition de certains usagers après l'évacuation des squats existants sur Antibes et Cannes, toutefois, la diversification des sources d'approvisionnement permet un service 24h sur 24h en termes de distribution de matériel.

#### → LES PASSAGES

Ville	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cannes	390	279	221	431	407	467	<b>414</b>
Grasse	8	/	/	9	6	/	/
Antibes	47	39	40	163	228	254	<b>105</b>
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>322</b>	<b>261</b>	<b>603</b>	<b>641</b>	<b>721</b>	<b>519</b>

#### → LES DIFFÉRENTS MODES D'INTERVENTION

##### Antibes

	Nombre de passage
Permanence	72
Urgence Sociale	33

##### Cannes

	Nombre de passage
Permanence	298
Maraude	116

### 3.2.2 LES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES REÇUES

Ville	Cannes		Grasse		Antibes		Total	
	Masc. %	Fém. %	Masc. %	Fém. %	Masc. %	Fém. %	Masc. %	Fém. %
2011	79% (nb 107)	21% (nb 28)	100% (nb 8)	0% (nb 0)	74% (nb 25)	26% (nb 9)	82% (nb 140)	18% (nb 37)
2012	80% (nb 97)	20% (nb 25)	/	/	75% (nb 15)	25% (nb 5)	79% (nb 115)	21% (nb 30)
2013	85% (nb 56)	15% (nb 10)	/	/	80% (nb 12)	20% (nb 3)	/	/
2014	83% (nb 103)	17% (nb 21)	87% (nb 7)	13% (nb 1)	84% (nb 31)	16% (nb 6)	/	/
2015	81% (nb 93)	19% (nb 22)	100% (nb 6)	0% (nb 0)	88% (nb 77)	12% (nb 11)	84% (nb 176)	16% (nb 38)
2016	83% (nb 123)	17% (nb 26)	/	/	79% (nb 82)	21% (nb 22)	81% (nb 205)	19% (nb 48)
2017	75% (nb 90)	25% (nb 30)	/	/	73% (nb 36)	27% (nb 13)	75% (nb 126)	25% (nb 43)

### 3.3 – L'ACTIVITE

#### 3.3.1 LE MATÉRIEL DISTRIBUÉ

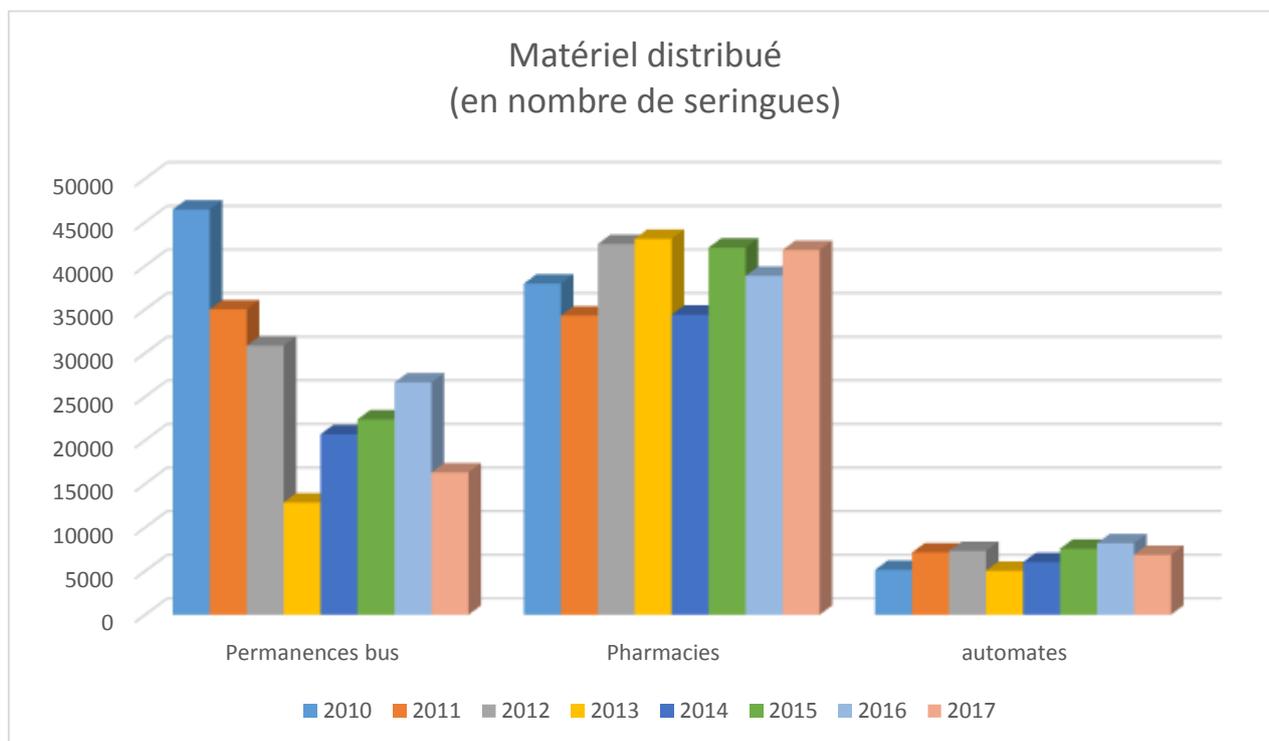
##### Distribution seringues (en nombre de seringue)

Ville	2016				Total
	Permanences		Automates	Partenaires	
	Bus	Pharmacies			
<b>Cannes</b>	16737	19196	4712		<b>40645</b>
<b>Grasse</b>	/	8064	352		<b>8416</b>
<b>Antibes/Juan les Pins</b>	9905	3504	2262		<b>15671</b>
<b>Mandelieu</b>		2640			<b>2640</b>
<b>Vallauris</b>		1920			<b>1920</b>
<b>St Laurent du Var</b>		2304			<b>2304</b>
<b>Cagnes /mer</b>		800	880		<b>1680</b>
<b>Le Rouret</b>		/			
<b>Vence</b>		432			<b>432</b>
<b>PASS Hôpital de Cannes</b>				192	<b>192</b>
<b>CSAPA Grasse</b>				200	<b>200</b>
<b>CSAPA Antibes</b>				96	<b>96</b>
<b>Total</b>	<b>26642</b>	<b>38860</b>	<b>8206</b>	<b>488</b>	<b>74196</b>

Divers\* : matériel déposé chez les différents partenaires, essentiellement : rendez-vous, (Grasse, Vence, Saint Laurent), CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

Ville	2017				Total
	Permanences		Automates	Partenaires	
	Bus	Pharmacies			
<b>Cannes</b>	12414	22272	1706		<b>36392</b>
<b>Grasse</b>		4896	452		<b>5348</b>
<b>Antibes/Juan les Pins</b>	3899	5568	4136		<b>13603</b>
<b>Mandelieu</b>		1698			<b>1698</b>
<b>Vallauris</b>		3024			<b>3024</b>
<b>St Laurent du Var</b>		2928			<b>2928</b>
<b>Cagnes /mer</b>		1206	580		<b>1786</b>
<b>Le Rouret</b>		/			
<b>Vence</b>		240			<b>240</b>
<b>PASS Hôpital de Cannes</b>					
<b>CSAPA Grasse</b>				144	<b>144</b>
<b>CSAPA Antibes</b>				48	<b>48</b>
<b>Total</b>	<b>16313</b>	<b>41832</b>	<b>6874</b>	<b>192</b>	<b>65211</b>

Divers\* : matériel déposé chez les différents partenaires, essentiellement : rendez-vous, (Grasse, Vence, Saint Laurent), CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.



**La délivrance des kits + au cours des permanences 2017**

Lieu	Nbre de trousse de prévention	Nombre de seringues
Antibes	149	298
Cannes	1418	2836
<b>TOTAL</b>	<b>1567</b>	<b>3134</b>

**Distribution de KIT roule ta paille (en nombre de feuilles)**

Ville	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Cannes</b>	77	59	125	975	1061	925	<b>315</b>
<b>Grasse</b>	0	/	120	/	/	/	/
<b>Antibes</b>	1	15	/	750	732	310	<b>30</b>
<b>Divers*</b>	0	/	/	/	/	250	<b>600</b>
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>74</b>	<b>245</b>	<b>1725</b>	<b>1793</b>	<b>1485</b>	<b>945</b>

\*Divers : matériel déposé chez différents partenaires, essentiellement : CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

## Distribution de KIT BASE

Ville	2014	2015	2016	2017
<b>Cannes</b>	52	140	198	<b>279</b>
<b>Grasse</b>	/	/	/	/
<b>Antibes</b>	12	161	110	<b>46</b>
<b>Divers*</b>	/	/	/	<b>417</b>
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>301</b>	<b>308</b>	<b>417</b>

\*Divers : matériel déposé chez différents partenaires, essentiellement : CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

## Distribution de Stérifilt

Ville	2014		2015		2016		2017	
	Permanences	Pharmacies	Permanences	Pharmacies	Permanences	Pharmacies	Permanences	Pharmacies
<b>Cannes</b>	2885	960	1980	2800	3102	2000	<b>1694</b>	<b>2700</b>
<b>Antibes</b>	1751	/	2225	/	1295	/	<b>515</b>	/
<b>Grasse</b>	/	/	/	/	/	500	/	<b>1000</b>
<b>Cagnes /mer</b>								<b>1</b>
<b>Vallauris</b>								<b>500</b>
<b>St Laurent</b>								<b>601</b>
<b>Divers*</b>								<b>10</b>
<b>Ss Total</b>	<b>4636</b>	<b>960</b>	<b>4205</b>	<b>2800</b>	<b>4397</b>	<b>2500</b>	<b>2209</b>	<b>4812</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5596</b>		<b>7005</b>		<b>6897</b>		<b>7021</b>	

\*Divers : matériel déposé chez différents partenaires, essentiellement : CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

## Distribution préservatifs masculins

Ville	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Cannes</b>	1399	990	708	1229	390	<b>666</b>	<b>1330</b>
<b>Grasse</b>	0	/	/	/	/	/	/
<b>Antibes</b>	40	44	/	10	10	<b>25</b>	<b>20</b>
<b>Divers*</b>	2810	/	/	/	200	<b>200</b>	<b>100</b>
<b>Total</b>	<b>4249</b>	<b>1034</b>	<b>708</b>	<b>1239</b>	<b>600</b>	<b>891</b>	<b>1450</b>

\*Divers : matériel déposé chez différents partenaires, essentiellement : CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

En 2017, l'équipe a proposé de façon plus systématique la distribution de préservatifs accompagnée de messages de prévention.

## ▪ CANNES

La file active en 2017 s'élève à 120 personnes.

Le travail de maraude ainsi que la mise à disposition de matériel de consommation à moindre risque et notamment les Kit base, nous a permis de rencontrer et de fidéliser de nouvelles personnes sur nos permanences. En effet nous avons effectué 30 maraudes sur lesquelles nous avons comptabilisé 116 rencontres.

Nous rencontrons bon nombre de jeunes (- 35 ans) informés par le bouche à oreille du fait que nous avons du matériel pour la consommation de crack. La majeure partie de ces jeunes basent eux même leur cocaïne avec de l'ammoniac et le consomme de manière festive en le fumant.

Le travail de maraude nous permet de rencontrer de nouvelles personnes concernées par nos missions que nous orientons sur nos permanences. Ce travail nous permet aussi de maintenir le lien avec des personnes connues mais ne fréquentant plus forcément nos permanences. En effet, elles s'approvisionnent en matériel dans les pharmacies dans le cadre du programme PES ainsi qu'au distribox.

La quantité globale de matériel distribué reste constante même si on peut noter une baisse du matériel distribué lors de nos permanences au profit du matériel distribué en pharmacies.

## ▪ GRASSE

En 2017, au regard de l'absence d'usagers lors de nos permanences, nous avons supprimé cette action, toutefois, nous sommes sollicités par la Mairie de Grasse pour former l'équipe de voirie à la récupération de seringues usagées.

Un travail important du développement du PES a été effectué et en 2017, nous sommes passés de 8 pharmacies partenaires à 13.

## ▪ ANTIBES

Au cours de l'année 2017, nous avons effectués 9 permanences à l'urgence sociale. Ces permanences nous ont permis de comptabiliser 33 rencontres parmi lesquels certaines personnes ont pu être réorientées sur nos permanences lorsqu'elles étaient concernées par nos missions.

Nous avons également formé une partie de l'équipe accueillante sur l'accueil d'un public usager de drogues, les représentations liées à l'usage de drogues, les modes de contamination VIH / VHC et la récupération de matériel souillé.

Nous constatons une baisse de la file active, du nombre de passages et du matériel distribué lors de nos permanences au profit des distribox et des pharmacies (nous avons quasiment doublé la distribution sur les automates).

Nous pouvons supposer que les usagers se servant au distribox sont plutôt insérés et peu enclins à fréquenter un CAARUD.

L'ouverture du local en fin d'année 2017, nous a permis de rencontrer des partenaires avec qui nous envisageons de signer des conventions (CSAPA, ALC Réseau, CMP...). Le CAARUD va participer à un colloque sur la précarité avec tous les partenaires concernés d'Antibes.

### **3.3.2 LE MATÉRIEL RÉCUPÉRÉ**

Seringues récupérées

<b>Ville</b>	<b>Cannes</b>	<b>Grasse</b>	<b>Antibes</b>	<b>Distribox</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2011</b>	3307	0	550		<b>3857</b>
<b>2012</b>	2000	/	3500		<b>5500</b>
<b>2013</b>	2013	275	3130	5775	<b>11193</b>
<b>2014</b>	10010	30	2268	4675	<b>16983</b>
<b>2015</b>	6895	/	1155	4293	<b>12343</b>
<b>2016</b>	3284	/	5225	5500	<b>14009</b>
<b>2017</b>	<b>3204</b>	<b>/</b>	<b>385</b>	<b>5500</b>	<b>9089</b>

Dans le cadre de notre action RDR, nous délivrons des récupérateurs de seringues de contenances diverses. Ceci dans le but d'éviter les accidents d'exposition au sang (élimination dans les ordures ménagères ou d'abandon du matériel sur la voie publique) et de limiter au maximum la réutilisation du matériel.

Nous incitons chaque usager à ramener son matériel usagé sur le bus. Celui-ci est équipé d'un container spécial pour récupérer le matériel souillé. Le matériel ainsi récupéré est détruit par une société spécialisée dans la récupération de matériel médical.

### **3.3.3 LES ACTIONS MENÉES**

L'équipe propose un accueil anonyme, convivial et professionnel pouvant déboucher sur des entretiens, des orientations et des accompagnements.

#### ▪ **Les entretiens**

Nous avons reçu 169 personnes auprès desquelles nous avons effectué des entretiens abordant les sujets suivants :

- Réduction des risques
- Accès substitution
- Dépistage
- Médecine générale
- Suivi psychologique / Équipe mobile psychiatrie précarité
- Accès aux droits
- Autres (environnement usagers de drogues, pratiques festives contact tutelle, situation familiale...)

La majorité des entretiens effectués ont pour objectif l'amélioration des actes de prévention liés aux risques d'hépatites et VIH :

- explication et / ou initiation sur l'usage du matériel stérile distribué
- les modes de contamination
- le dépistage
- l'utilisation des traitements de substitutions (risques liés à l'injection du Subutex)
- accompagnement, observance des traitements hépatite C et HIV

## ▪ Le partenariat

Le partenariat revêt différents aspects tant pour promouvoir notre action que pour connaître. Cette médiation facilite l'orientation et l'accès des usagers aux dispositifs sanitaires et sociaux. Comme cité précédemment, nous sommes en contacts réguliers avec les acteurs locaux des lieux où sont assurées les permanences. A quoi vient s'ajouter des distributions d'affiches et de plaquettes expliquant notre mission.

### A Cannes

- Centre Méthadone « ISOLA BELLA »
- les pharmacies (10)
- le CCAS (Accueil de jour)
- PASS Hôpital des Broussailles
- Espace santé jeunes
- Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
- A.S.A.

### A Grasse

- le CSAPA La Caravelle
- les pharmacies (13)
- L'Atelier Santé Ville

### A Antibes

- ALC Réso
- le CSAPA
- la Croix-Rouge
- ANPAA
- Pharmacies (7)
- Urgence Sociale

## 3.4 PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT + EN PHARMACIE

### 3.4.1 RAPPEL DU PROJET

La persistance de contamination par le VIH et surtout par le VHC au sein des populations d'injecteurs, ainsi que l'insuffisance d'accès aux soins et à la prévention nous ont amené à vouloir mieux répondre aux besoins en matériels destinés à l'injection et à redéfinir leur accessibilité. L'émergence de nouvelles pratiques de la part des usagers par voie injectable ainsi que les récentes données scientifiques nous ont conduit à faire le constat que l'offre de matériel n'est pas suffisante pour enrayer les nouvelles contaminations virales.

### 3.4.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les pharmacies volontaires participent à un programme de distribution de Kit +. Outre la distribution gratuite de kit +, l'objectif est de former les pharmacies pour qu'elles soient capables, en fonction des situations ou des demandes, d'orienter les usagers de drogues vers le réseau départemental de prise en charge des conduites addictives. Le pharmacien assure ainsi un rôle d'acteur de santé publique. Il incite à un dépistage viral (VIH, VHC, VHD) et favorise l'orientation des usagers de drogues vers le dispositif de soins et le dépistage local.

Ainsi ce programme peut se résumer de la façon suivante :

- Former les pharmacies volontaires pour adhérer à un programme de distribution de matériel d'injection
- Mettre gratuitement à disposition des usagers, des seringues et tout le matériel stérile. Les usagers ont la possibilité de ramener leurs seringues usagées dans les pharmacies.
- Délivrer une information spécifique (orale, et écrite) sur le nouveau filtre à usage unique et à membrane Stérifilt (principe, intérêt, mode d'emploi)
- Orienter les usagers de drogues vers les structures de RDR, de soins et les consultations de dépistage.

#### *Objectif Général :*

Faire des pharmaciens des relais d'accueil et d'information adaptés aux usagers de drogues et valoriser leur statut d'acteur de santé publique.

#### *Objectifs secondaires*

- Identifier les moyens existants ainsi que les freins limitant la délivrance du matériel d'injection dans les pharmacies. Faire évoluer quantitativement la délivrance des kits + dans les pharmacies.
- Faire la promotion des automates.

#### *Objectifs opérationnels :*

- Mettre en place sur l'ouest du département toutes les procédures d'exercice et de fonctionnement permettant l'approvisionnement, la récupération, les règles de sécurité, la communication avec les pharmacies volontaires.
- Organiser un planning de visites effectuées par Entractes Mobile afin de recueillir l'activité de ce programme et les demandes et remarques ou difficultés des équipes des pharmacies afin de les soutenir dans leur action
- Permettre la livraison et la récupération lors des visites, des containers de matériel usagé.
- Mettre en place un contact téléphonique pour assurer un soutien méthodologique.
- Assurer la médiation en cas de difficultés avec certaines personnes

### 3.4.3 ACTIVITE DU PROGRAMME PHARMACIE

**TOTAL : 56 pharmacies (20916 Kit+ distribués)**

 Pharmacies démarchées en 2017

ANTIBES/ JUANS LES PINS	MARTINI
	SALIS
	ROCHAT
	GARE
	ETOILE
	TRIANON
	REGENCE
	TOTAL 2784
CANNES/CANNES LA BOCCA	SUQUET
	GAMBETTA
	CENTRALE
	FESTIVAL
	LA BOCCA
	EVEN
	RIOU
	PALAIS
	RANGUIN
	MARCHE
	TOTAL 11136
CAGNES SUR MER	VAL FLEURI
	EL HAGE
	BOULEVARDS
	PROVENCE
	CENTRALE
	SAGRANDI SORBA
	POLE SANTE
	PORT
	BEAL
	TOTAL 603

GRASSE	PALAIS
	PALMERAIE
	SNC PLAN DE GRASSE
	LA FONTAINE
	4 CHEMINS
	JEU DE BALLON
	PROGRES
	SAINT-JACQUES
	FOUCARD
	PARFUMS
	PRINCIPALE
	DU LYCEE
	COURS
TOTAL 2448	
MANDELIEU	NAPOULE
	EVARD
	TERMES
	SUMERIE
TOTAL 849	
VALLAURIS	ROCHE
	CLEMENCEAU
	CALVEZ
TOTAL 1512	
SAINT LAURENT	PICARD
	CENTRALE
	SQUARE
	MARCHON
	GARE
TOTAL 1464	
ROURET	ROURET
TOTAL	
VENCE	GARE
	ECOLES
	GRAND JARDIN
TOTAL 120	

#### **3.4.4 CONCLUSION**

En 2017, notre travail partenarial a renforcé notre visibilité sur les territoires de Cannes et d'Antibes, notamment à travers de notre participation active dans les réseaux précarité. Ce travail nous a permis aussi d'être identifiés comme expert en RDR.

L'ouverture du local à Antibes va nous permettre de développer d'autres partenariats et de d'élargir nos offres en direction des usagers :

- Accueil adapté
- Possibilité de soins infirmiers
- Accès à internet

A Cannes, nous poursuivons les maraudes une fois par semaine (en complément des permanences) en binôme avec l'équipe mobile psyarité et la PASS. Nous commençons à en voir les effets avec la venue de nouveaux usagers aux permanences.

La diversification de notre offre en matériel nous permet de rentrer en contact avec un public moins précarisé, ayant d'autres modes de consommation.

### 3.5 LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS ECHANGEURS ET RECUPERATEURS DE SERINGUES

Le dispositif français de réduction des risques par automates est composé, fin 2015, de 260 sites de distribution de trousse de prévention en France (source association SAFE).

La mise à disposition d'automates distributeurs/échangeurs/récupérateurs de seringues complètent le dispositif mis en œuvre par les CAARUD.

Cette action participe à l'objectif de diminuer l'incidence des risques infectieux (principalement VIH et hépatites) liés directement à l'utilisation de matériel d'injection usagé.

Elle participe également à l'objectif de diminuer l'abandon de seringues sur la voie publique.

Les automates offrent :

- Une disponibilité 24h/24 et 7 jours/7
- Un anonymat

Ils permettent ainsi à des personnes qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, utiliser les autres lieux de distribution d'obtenir du matériel d'injection stérile et de déposer et / ou échanger du matériel usagé :

- Les lieux et horaires des permanences du bus qui ne peuvent pas répondre à toutes les situations
- Les officines qui ont également des horaires et ne peuvent pas non plus correspondre à tous les injecteurs, notamment ceux qui souhaitent protéger leur anonymat

L'utilisation de l'automate est ainsi privilégiée par les usagers qui désirent obtenir du matériel en dehors des horaires d'ouverture des structures ou des officines, ou par des personnes qui n'osent pas se rendre dans une pharmacie, ou qui craignent de se faire "étiqueter" comme toxicomane en fréquentant les structures spécialisées.

Le distributeur/échangeur/récupérateur répond également aux besoins des utilisateurs occasionnels, et/ou impulsifs, de part la disponibilité immédiate et facile des trousse de prévention kit +.

Les Alpes-Maritimes disposent de six automates répartis géographiquement comme suit:

- 5 appareils gérés par nos soins sur l'Ouest du département :
  - 2 sur Antibes
  - 1 sur Grasse
  - 1 sur Cannes
  - 1 Cagnes sur Mer

#### Activité des automates :

Chaque appareil demande un ou deux ravitaillements chaque semaine. Des interventions de maintenance sont également nécessaires car les appareils sont assez sensibles à la pluie et/ou à de mauvaises manipulations.

#### Antibes :

- 1 distributeur simple situé angle rues Pasteur et Carnot, devant le service d'hygiène de la ville. Il a été remplacé en 2013.
- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé 14 avenue Reybaud, devant le CSAPA.
- 55 ravitaillements ont été effectués.
- 25 interventions de maintenance ont été nécessaires.

#### Grasse :

- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé sur le parking de l'hôpital de Grasse. Cet appareil fonctionne depuis le 2 mai 2007.
- 25 ravitaillements ont été effectués.
- 6 interventions de maintenance ont été nécessaires.

#### Cannes :

- 1 distributeur / échangeur / récupérateur rue ISOLA BELLA (Entrée du centre méthadone). Cet appareil fonctionne depuis le 20 janvier 2010.
- 67 ravitaillements ont été effectués.
- 5 interventions de maintenance ont été nécessaires.

#### Cagnes sur Mer :

- 1 distributeur en façade de la pharmacie LE BEAL
- Ravitaillement assuré par le pharmacien

#### La délivrance des kits + par les automates 2017

Ville	2017	
	Nombre de Kit+	Nombre de seringues
<b>Cannes</b>	853	1706
<b>Grasse</b>	226	452
<b>Antibes</b>	2068	4136
<b>Cagnes /mer</b>	290	580
<b>Total</b>	<b>3437</b>	<b>6874</b>

#### La mise à disposition de jetons

Les automates fonctionnent avec des jetons. 3 des 5 appareils mis en place fournissent le jeton en échange d'une seringue usagée. Les deux derniers (Antibes et Cagnes sur Mer) n'assurent pas cette fonction. De ce fait, nous essayons de mettre à disposition des jetons dans différents lieux et auprès de différents partenaires : auprès des officines qui participent au programme, dans les CSAPA, chez les autres partenaires.

### 3.6 LES PERSPECTIVES 2018

- 1) A ANTIBES : depuis l'implantation d'un local à ANTIBES en novembre 2017, nous devons développer notre activité.
  - Travail de partenaire avec le RSP
  - Convention CSAPA
  - Participation colloque Précarité
  
- 2) A GRASSE :
  - Formation RDR de l'équipe de voirie
  - Construire le projet RDR Maison d'Arrêt
  
- 3) A CANNES :
  - Poursuivre nos permanences
  - Poursuivre les partenariats avec l'hôpital et le CSAPA
  - Travailler avec la Mairie à la possibilité d'obtenir un emplacement fixe pour le bus